M. Richardson: Je n'ai parlé ni à l'un ni à l'autre depuis des mois. Mon sous-ministre a eu des conversations téléphoniques à ce sujet. Je ne crois pas des instances aient été faites à aucun autre fonctionnaire ayant eu des rapports avec la société Lockheed.

M. McKinnon: J'espère que le ministre et M. Grandy n'auront pas la même chance le même jour et n'emprunteront pas deux fois plus d'argent qu'il nous faut.

LES FINANCES

LES CONTRATS ADJUGÉS À M. REISMAN ET L'ACCESSIBILITÉ À CERTAINS DOSSIERS MINISTÉRIELS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Il a dit hier qu'il allait prendre note et rendre compte à la Chambre, soit des contrats détenus par M. Reisman soit de son accessibilité à certains dossiers du ministère des Finances. Le ministre est-il en mesure de remplir la deuxième partie de sa promesse faite à la Chambre, c'est-à-dire de la renseigner sur l'accessibilité de M. Reisman aux dossiers du ministère des Finances?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): En réponse à la deuxième partie de la question, monsieur l'Orateur, je puis dire que je me suis renseigné et qu'on m'a informé qu'à titre d'ex-sous-ministre M. Reisman n'aurait aucun droit d'accès aux dossiers ministériels, que ce soit en rapport avec des questions courantes ou avec ses fonctions passées.

Pour ce qui est des contrats, on me dit qu'il a existé, du 1er au 30 avril 1975, un contrat avec M. Reisman pour qu'il mène à terme certaines des affaires dont il s'occupait personnellement avant de quitter le ministère et qu'en fait il a occupé à temps partiel des locaux au ministère jusqu'au 27 juin de l'an dernier.

Des voix: Oh, oh!

LA DÉFENSE NATIONALE

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LES MOTIFS DU VERSEMENT DE 111 MILLIONS EN INTÉRÊTS SUR LE FINANCEMENT PAR ANTICIPATION

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Puisque le ministre de la Défense a déclaré à la Chambre le 2 mars que la raison de la hausse de quelque 111 millions de dollars du coût d'achat de l'Orion sur une période de deux mois était attribuable à l'intérêt sur les versements provisoires occasionnés par le financement de cet achat, j'aimerais lui demander s'il essaie de nous dire que le gouvernement ne savait pas à l'avance qu'il était tenu de payer ces 111 millions additionnels. Si c'est le cas, c'est de l'incompétence, ou alors veut-il dire que le gouvernement n'était pas tenu préalablement

Questions orales

de payer ce montant et pourquoi alors le gouvernement a-t-il décidé de le payer?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà donné des explications à ce propos. La décision du cabinet qui est intervenue en novembre visait aussi l'achat de l'Orion de Lockheed au coût de 950 millions de dollars et comprenait également les frais d'intérêt pour le financement des paiements au cours de l'étape de l'exécution du contrat. Voilà, en partie, ce que j'ai dit dans ma déclaration à la Chambre en novembre. Le montant exact des frais d'intérêts, exprimé en dollars, n'a pas été déclaré à ce moment-là, parce que nous ne le connaissions pas, mais nous avons nettement indiqué qu'il y aurait des frais en sus des 950 millions de dollars.

M. Broadbent: Le ministre veut-il dire que les frais de financement ou d'intérêts se rapportent précisément au financement par anticipation du projet et, plus précisément encore, qu'ils se rapportent aux 111 millions de dollars pour seulement une période de deux ou trois mois? Le cabinet avait-il bien compris cela en novembre dernier?

M. Richardson: Il ne s'agissait pas de financement à très court terme, en ce sens que nous parlons de trois ans. Mon ministère est tenu de verser le paiement complet à l'échéance du contrat et à la livraison des appareils. Mais le financement de la phase de production, qui s'étend sur trois ans environ, avait toujours été envisagé par le gouvernement. L'autorisation de paiements d'intérêts avait été donnée, comme je l'ai signalé dans ma déclaration; en fait, ces paiements sont prévus dans le budget des dépenses dont la Chambre est saisie.

• (1420)

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LA POSSIBILITÉ D'OBTENTION DE RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS DES AUTORITÉS AMÉRICAINES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Lundi dernier, le ministre a signalé que le gouvernement accepte la réponse de la Lockheed quant à la possibilité d'offres de pots-de-vin par cette société à des Canadiens pour faciliter la vente d'avions. Le ministre nous dirait-il maintenant si le gouvernement juge utile de suivre l'exemple de la Hollande et du Japon et de présenter au gouvernement des États-Unis—non à la Lockheed—une demande de renseignements confidentiels concernant les pots-de-vin que la Lockheed a versés à des représentants officiels de divers gouvernements de par le monde.

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Nous avons eu des entretiens avec les hauts fonctionnaires du gouvernement des États-Unis, et rien n'indique que des pots-de-vin aient été versés par Lockheed à des Canadiens. De plus, au cours des audiences du Sénat où furent révélés les pots-de-vin offerts au Japon et à d'autres pays, nulle mention n'a été faite de sommes versées. Il n'y a aucune preuve que des sommes aient été offertes dans notre pays, et il y a quelques mois, j'ai consigné au compte rendu une déclaration du président de la Lockheed confirmant la chose par écrit.